Pôle communication
24.66.40

Mercredi 12 octobre 2022

INFO PRESSE

La campagne de traitement contre la filariose à Ouvéa est prolongée

La filariose est une maladie très handicapante dont plusieurs cas ont été détectés sur l'île d'Ouvéa depuis 2018. Une campagne de traitement est actuellement menée par la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS) en partenariat avec la direction de l'Action communautaire et de l'action sanitaire (DACAS) de la province des Îles à Ouvéa, depuis le 3 octobre.

À ce jour, moins de 15 % de la population a été traitée alors qu'il faudrait atteindre le seuil de 80 % pour que la filariose soit éradiquée. La DASS tient donc à alerter la population d'Ouvéa sur l'importance de prendre le traitement distribué gratuitement. En effet, si moins de 80% de la population est traitée, les habitants asymptomatiques resteront porteurs de microfilaires, qui continueront à contaminer de nouveaux moustiques, qui à leurs tours infecteront d'autres personnes. Ainsi, ce parasite continuera à être présent et à circuler à Ouvéa. À terme, cette maladie ne serait pas éradiquée à Ouvéa et pourrait même se propager au reste de la Nouvelle-Calédonie.

Le programme de traitement de l'île d'Ouvéa

La stratégie adoptée par la DASS pour la campagne de traitement de l'île d'Ouvéa, sur les recommandations de l'OMS, est de proposer une seule et unique distribution annuelle à grande échelle d'une trithérapie composée de :

- DEC Diéthylcarbamazine (Notézine®) ;
- Ivermectine (Stromectol®), également efficace contre la gale, les poux et la strongyloïdose ;
- Albendazole (Zentel®) qui permet de traiter la population contre les parasitoses intestinales.

Le traitement consiste à prendre plusieurs comprimés (selon le poids des personnes) une fois par an, pendant deux ans. Il permet de tuer les vers responsables de la maladie jusqu'à leur élimination. Si toute la population participe et prend le traitement au même moment, la transmission de la maladie s'arrêtera.

Distribution des médicaments

Tous les habitants sont fortement encouragés à prendre le traitement durant cette période.
Cette campagne de traitement est en cours jusqu'au 15 octobre dans les différents points de distribution.

Jeudi 13 Octobre de 8h à 12h à :

- Lékiny, à l'école maternelle
- Fayawa, îlot
- Mouli, au local des femmes
- Fayaoué, au marché

Les centres médico-sociaux d'Ouloup et de Saint-Joseph pourront également administrer le traitement jusqu'au 28 octobre.

Les habitants d'Ouvéa, vivant à Nouméa, pourront se rendre au CM des îles à Nouméa aux dates suivantes :

- Lundi 24 octobre de 11 h à 14 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30
- Mardi 25 octobre de 11 h à 14 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30
- Mercredi 26 octobre de 11 h à 14 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30

Après ces dates, la campagne de traitement contre la filariose lymphatique sera clôturée.

Le personnel médical ou paramédical présent sur le terrain au moment du traitement, ainsi que les agents des services de santé assurent la distribution et le suivi quotidien. Par ailleurs, une information sur les éventuels effets indésirables, peu fréquents, est systématiquement délivrée au moment de la prise des comprimés. L'approvisionnement du traitement est assuré par l'OMS via la DASS.

Qu'est-ce que la filariose lymphatique ?

La filariose de Bancroft (ou filariose lymphatique) est une maladie tropicale négligée provoquée par un ver parasite, *Wuchereria bancrofti*, transmis par des moustiques vecteurs sous la forme de minuscules larves (larves infectantes).

Quels sont les symptômes ?

Les personnes infectées par la filariose lymphatique sont au début, asymptomatiques. Les symptômes tels que le gonflement des membres, l'hydrocèle et plus rarement l'atteinte pulmonaire ne surviennent qu'après plusieurs années. L'évolution est marquée par des épisodes douloureux des parties atteintes. Ces gonflements sont irréversibles et provoquent un handicap et une incapacité à effectuer des activités de la vie quotidienne.

* *
*